

## **UN MUSICIEN INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE H/F**

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est une communauté d'agglomération de 34 communes pour 172.000 habitants, à la fois littorale et rurale. Sa ville centre dynamise un territoire à fort potentiel et à la dimension touristique très marquée. Golfe du Morbihan - Vannes agglomération porte un dispositif d'Education Artistique et Culturel - Déclic Mômes - qui développe des parcours construits à destination des scolaires, dont « Musique à l'Ecole ». Sous l'autorité de la direction du CRD Vannes-Sarzeau, au sein d'une équipe de 7 intervenants en milieu scolaire, vous contribuez aux propositions de parcours visant la sensibilisation aux pratiques musicales des scolaires.

### **Missions Principales :**

#### **>Interventions en milieu scolaire :**

- Assurer la conduite des projets pédagogiques et culturels à dimension collective privilégiant les liens entre les milieux scolaires et les enseignements spécialisés.
- En partenariat les enseignants et dans le cadre de projets définis, éveil, sensibilisation des jeunes publics à la pratique artistique et musicale.
- Elaborer des projets visant une restitution publique.
- Réaliser le bilan/l'évaluation des interventions.

### **Activités Occasionnelles :**

#### **>Interventions possibles en Conservatoire (projets collectifs) :**

- Assurer la conduite de projets type « Orchestre à l'école » ou projets EAC type « Ecole du spectateur ».
- Interventions possibles pour des manifestations événementielles liées à l'activité du pôle culture.

### **Missions Secondaires :**

- Participer aux réunions de service et aux formations d'équipe
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique

### **Profil :**

- Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.
- Diplôme d'Etudes Musicales ou équivalent, pratique d'un instrument.
- Connaissance des textes règlementaires liés aux interventions des DUMI. Schémas d'orientation pédagogique du ministère de la Culture, charte des enseignements.
- Caractéristiques des publics enfants, jeunes et amateurs.
- Permis B indispensable avec véhicule personnel

### **Qualités :**

- Capacité à transmettre son savoir, à communiquer et à informer.
- Discerner la qualité et la limite de la relation enseignant/élève.
- Rigueur et réactivité
- Sens de l'organisation, aisance verbale, disponibilité
- Curiosité intellectuelle et ouverture d'esprit.

**Cadre statutaire :** Assistant Territorial d'Enseignement Artistique

**Grades :** Assistant Territorial d'Enseignement Artistique - Assistant Territorial d'Enseignement Artistique principal de 2<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> classe

**Nature du contrat :** Contrat à durée déterminée jusqu'au 31/08/2026 à temps complet (20/20<sup>ème</sup>)

**Rémunération :** Traitement indiciaire + ISOE + avantages sociaux sous conditions (Prime annuelle + CNAS + titres restaurant + participation employeur à la complémentaire santé / Prévoyance labellisée + Plan de Mobilité Entreprise (Prise en charge à 75% de l'abonnement transports en commun ou Forfait Mobilité Durable))

**Poste à pourvoir :** Dès que possible

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) en ligne ou par courrier à Monsieur le Président de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération- PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 VANNES CEDEX - en indiquant la référence « MUSICIEN INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE H/F » sur votre courrier avant le 28/08/2025  
**Entretiens provisoires : le 03/09/2025.**

**Contact :** Elisabeth MARCHAND - Directrice du CRD de Vannes-Sarzeau - [elisabeth.marchand@mairie-vannes.fr](mailto:elisabeth.marchand@mairie-vannes.fr)